



Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Commentaires et analyse de la direction

Pour la période de neuf mois se terminant le 28 février 2009

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION / COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière consolidée et des résultats d'opérations de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »). Cette analyse explique les variations importantes au niveau des états consolidés des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 ainsi que pour les périodes de douze mois terminées le 31 mai 2008 et 2007. Au cours de l'exercice la compagnie a changé sa fin d'exercice du 31 mai au 28 février. Pour des raisons de comparaisons, la compagnie a également expliqué les variations entre la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 et la période de neuf mois non vérifiée terminée au 29 février 2008.

Neptune procède actuellement à l'expansion de sa capacité de production à l'interne, ce qui devrait être achevée avant l'été 2009, alors que la Société continue d'accroître sa clientèle à l'échelle mondiale. Neptune prévoit que la croissance de ses produits d'exploitation proviendra de la demande soutenue des clients actuels ainsi que de la demande émanant de nouveaux clients en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Cette analyse, finalisée en date du 29 avril 2009, doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société au 28 février 2009 présentés dans ce rapport annuel. Les états financiers de Neptune ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les renseignements supplémentaires au sujet de la Société de même que son rapport annuel et sa notice annuelle se trouvent sur le site web de SEDAR au www.sedar.com ou sur le site web d'EDGAR au www.sec.gov. Un rapprochement avec les PCGR appliqués aux États-Unis se trouvent également sur SEDAR et EDGAR. La Société publie ses résultats financiers en dollars canadiens. Tous les montants qui apparaissent dans cette analyse de la direction sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

VUE D'ENSEMBLE

Suite à la réorganisation des activités effectuée au cours de 2009, la Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant des entités juridiques : le secteur des produits nutraceutiques (Neptune) axé sur la fabrication et la commercialisation de produits nutraceutiques, le secteur des applications cardiovasculaires (Acasti Pharma) axé sur le développement et la commercialisation d'applications pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires et le secteur des applications neurologiques (NeuroBioPharm) axé sur le développement d'applications pharmaceutiques pour des maladies neurologiques.

NEPTUNE

Au cours de 2009, Neptune s'est employée à la commercialisation de ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Australie. À cette fin, la Société a participé à plusieurs salons commerciaux internationaux, comme le SupplySide West à Las Vegas, le Natural Products Expo West à Anaheim, le Health Ingredients à Paris et le Vitafoods International à Genève. En participant à ces salons, la Société a démontré son excellence en recherche et développement sur des ingrédients santé d'origine marine en faisant connaître ses produits sur les marchés mondiaux. Neptune a soutenu son approche commerciale qui vise à la formation d'alliances stratégiques avec des partenaires potentiels dans le domaine des suppléments alimentaires et des aliments fonctionnels et médicaux, ainsi que sur les marchés des produits biopharmaceutiques. Grâce à cette stratégie, en janvier 2008, Schiff Nutrition International Inc., l'un des nombreux distributeurs de Neptune, a lancé le NKO[®] sous la marque Schiff[®] MegaRed[™] à titre de produit permanent dans tous les magasins Costco à l'échelle des États-Unis et, plus récemment, dans les établissements Walgreens, CVS Pharmacy, Sam's Club et Rite Aid. Cette évolution confirme le succès de la pénétration de la Société dans les marchés américains, des produits de masse et des établissements de type club-entrepôt.

La Société a également maintenu ses activités de recherche clinique. Par conséquent, Neptune est en mesure de tirer parti des résultats scientifiques démontrant les bienfaits sur la santé découlant en particulier de la composition exclusive de Neptune huile de krill (NKO[®]) sur certaines affections courantes chez les humains, dont entre autres le syndrome prémenstruel, le cholestérol élevé, l'inflammation, l'arthrose et le trouble déficitaire de l'attention avec

hyperactivité. Également, les recherches cliniques dans le marché des aliments fonctionnels avec les géants alimentaires Nestlé et Yoplait progressent de façon satisfaisante.

Au cours de l'année 2009, Neptune a terminé une étude clinique chez les humains démontrant la supériorité du profil pharmacocinétique de Neptune huile de krill (NKO[®]). Ce produit a démontré un indice de biodisponibilité considérablement supérieur aux formulations nutraceutiques et pharmaceutiques d'oméga-3 déjà sur le marché, comme les formulations composées analogues à l'huile de krill, les esters d'éthyle oméga-3 concentrés et les huiles de poisson de grade pharmaceutique, même à la plus faible dose quotidienne normalisée jamais atteinte de 120 mg d'EPA et de DHA, ce qui représente la dose quotidienne recommandée de NKO[®]. Ces résultats corroborent la supériorité des phospholipides oméga-3 de Neptune pour la diminution du risque de troubles cardiovasculaires en augmentant radicalement l'indice oméga-3, ainsi que l'effet déjà prouvé du NKO[®] sur les biomarqueurs de la dyslipidémie et de l'inflammation chronique.

LES FILIALES

Acasti Pharma inc. (« Acasti »)

Au cours de la période terminée le 28 février 2009, la Société a transféré une licence exclusive mondiale à sa filiale, Acasti, pour la recherche et le développement de nouveaux ingrédients pharmaceutiques actifs à partir de la technologie et de la propriété intellectuelle (la « Licence ») à l'égard des phospholipides oméga-3 exclusifs de Neptune. En plus du développement de produits, Acasti a entamé une étude de base sur une drogue nouvelle de recherche (DNR) en vue d'obtenir l'autorisation DNR/ACLE de la Food and Drug Administration aux États-Unis et de Santé Canada afin de valider à nouveau la sécurité et l'efficacité de ses ingrédients pharmaceutiques actifs en ce qui a trait à la prévention et au traitement d'affectations cardiovasculaires dans les études cliniques de Phase I et II a/b. Les nouveaux produits pharmaceutiques d'Acasti sont prêts pour l'attribution de licences par des alliances pharmaceutiques potentielles à titre de médicaments en vente libre ainsi que d'aliments médicaux et de médicaments sur ordonnance. À titre de contrepartie, Acasti a émis 5 000 000 actions de catégorie B, 26 000 000 actions de catégorie C et 8 000 000 bons de souscription de série 1. Acasti financera ses activités de recherche et développement ainsi que ses études cliniques. Il est prévu que les produits développés par Acasti nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration aux États-Unis avant que des études cliniques soient conduites, et l'approbation d'organismes similaires avant que des ventes soient autorisées.

La Société utilise Acasti afin de séparer ses activités pharmaceutiques cardiovasculaires de ses activités nutraceutiques ce qui, de l'opinion de la direction de la Société permettra à la communauté financière de dissocier les activités d'applications pharmaceutiques cardiovasculaires d'Acasti des activités nutraceutiques de la Société et permettra à la Société et à Acasti d'attirer séparément des compagnies pharmaceutiques et nutraceutiques afin qu'elles puissent conclure des alliances stratégiques.

Le 17 juillet 2008, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende à ses actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,00025 \$CAD par action sur les actions ordinaires en circulation de la Société pour paiement aux actionnaires inscrits au registre à la date de clôture des registres, soit le 28 juillet 2008. Le dividende a été payé le 11 août 2008 par l'émission d'un total de 9 380 355 billets transférables et non convertibles, chaque billet ayant une valeur de 0,001\$, tout tel billet ayant une maturité de deux ans suite à la date de leur émission, portant intérêts à compter de la première date d'anniversaire de leur émission à un taux de dix pourcent (10%) par année et étant rachetable au gré de la Société, en tout temps, soit en argent ou en nature .

Le 21 août 2008, les conseils d'administration de la Société et d'Acasti ont approuvé une offre d'échange qui sera offerte par Acasti à tous les détenteurs de billets de la Compagnie afin d'acquérir leurs billets à un prix égal à la valeur desdits billets, payable en contrepartie de l'émission par Acasti d'un maximum de 9 380 355 de ses actions de catégorie A et de 9 380 355 de ses bons de souscription série 2 (unités d'Acasti). À cette même date, Acasti a adopté un régime d'options d'achat d'actions et a octroyé un nombre de 850 000 options aux administrateurs, dirigeants et employés avec effet en date du 8 octobre 2008. Le régime d'intéressement du capital d'Acasti tout comme les octrois d'options sont sous réserve d'obtenir les approbations réglementaires requises et/ou de satisfaire aux autres conditions, le cas échéant.

En date du 25 août 2008, Acasti a présenté l'offre d'échange aux actionnaires de Neptune leur laissant le choix jusqu'au 3 octobre 2008 d'accepter ou de refuser d'échanger leurs notes contre une unité d'Acasti. L'approbation de l'offre d'échange par les actionnaires de la Société a été obtenue le 25 septembre 2008.

En date du 8 octobre 2008, Acasti a échangé les 8 000 000 bons de souscription série 1 émis dans le cadre du transfert de la licence mentionné précédemment soit 6 000 000 bons de souscription série 4 et 2 000 000 bons de souscription série 5. La Société a par la suite versé un boni d'une valeur nominale (inférieure à 1 \$) aux détenteurs d'options d'achat d'actions de la Société n'ayant pas bénéficié de l'offre d'échange d'Acasti en regard de leur option détenue à la date du dividende résultant en l'octroi de 4 045 000 bons de souscription série 4 d'Acasti à des initiés dédiés de la filiale de la Société et 1 280 000 bons de souscription série 4 d'Acasti aux employés dédiés de la filiale de la Société. Lesdits bons de souscription seront libérés aux bénéficiaires sous réserve d'obtenir les approbations réglementaires et/ou satisfaire aux autres conditions, le cas échéant.

En date du 9 octobre 2008, la Société a procédé à un placement privé par voie de débetures convertibles pour un montant total de 2 750 000 \$ en tranche de 1 000 \$ portant intérêt à 8%, payable annuellement en argent ou en nature ou capitalisable au gré de la Société, échéant le 9 octobre 2011. Plusieurs instruments financiers étaient rattachés à ces débetures et certains choix s'offrent au détenteur quant à la conversion dans les actions de la Société ou d'Acasti (se référer à la note 8 des états financiers).

En date du 27 novembre 2008, Acasti avait émis aux actionnaires de la Société 9 246 935 unités en contrepartie de 9 246 935 billets à payer par la Société suite au choix exercé par les actionnaires et suite à la présentation de l'offre d'échange et au prépaiement des billets toujours en circulation. Pour les actionnaires étrangers pour lesquels la Société ne pouvait procéder au prépaiement en actions pour des raisons réglementaires un montant de 149 \$ a été payé.

NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »)

Le 15 octobre 2008, la Société a transféré une licence exclusive mondiale pour la recherche et le développement de nouveaux ingrédients pharmaceutiques actifs à partir de la technologie et de la propriété intellectuelle (la « Licence ») à l'égard des phospholipides oméga-3 exclusifs de la Société. En plus du développement de produits, NeuroBioPharm a entamé une étude de base sur une drogue nouvelle de recherche (DNR) en vue d'obtenir l'autorisation DNR/ACLE de la Food and Drug Administration aux États-Unis et de Santé Canada afin de valider à nouveau la sécurité et l'efficacité de ses ingrédients pharmaceutiques actifs en ce qui a trait à la prévention et au traitement de maladies neurologiques dans les études cliniques de Phase I et II a/b. Les nouveaux produits pharmaceutiques de NeuroBioPharm sont prêts pour l'attribution de licences par des alliances pharmaceutiques potentielles à titre de médicaments en vente libre ainsi que d'aliments médicaux et de médicaments sur ordonnance. Chaque produit sera mis au point et financé par NeuroBioPharm. Il est prévu que les produits développés par NeuroBioPharm nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration aux États-Unis avant que des études cliniques soient conduites, et l'approbation d'organismes similaires avant que des ventes soient autorisées.

La Société utilise NeuroBioPharm afin de séparer ses activités pharmaceutiques neurologiques de ses activités nutraceutiques ce qui, de l'opinion de la Société, permettra à la communauté financière de dissocier les activités d'applications pharmaceutiques neurologiques de NeuroBioPharm des activités nutraceutiques de la Société et permettra à la Société et à NeuroBioPharm d'attirer séparément des compagnies pharmaceutiques et nutraceutiques afin qu'elles puissent conclure des alliances stratégiques.

Également, en date du 15 octobre 2008, la Société a transféré à NeuroBioPharm le dossier de développement et d'étude clinique conclu avec une multinationale. NeuroBioPharm se substituant à Neptune dans la nouvelle entente intervenue en 2008 entre la multinationale et Neptune, ce dossier portant depuis fin août 2008 sur des applications désignées sous forme d'aliment médical. Les résultats de cette étude clinique devraient être connus au cours de l'été 2010.

Le 24 décembre 2008, la Société a procédé à une distribution d'une valeur nominale (inférieure à 1 \$) à des employés et des initiés de Neptune dédiés à la filiale de la Société, ce qui s'est traduit par l'octroi de 3 800 000 bons de souscription de série 4 de NeuroBioPharm à des initiés et de 1 280 000 bons de souscription de série 4 de NeuroBioPharm à des employés. Les bons de souscription seront libérés en faveur des bénéficiaires sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires applicables et/ou du respect des autres conditions, le cas échéant.

Pour plus d'information concernant les opérations de NeuroBioPharm du 15 octobre 2008 au 30 novembre 2008, veuillez vous référer à la note 23 « Informations sectorielles » des états financiers de la Société pour la période de neuf mois se terminant au 28 février 2009.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIERS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER		POUR LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 MAI	
	2009 (VÉRIFIÉE) \$	2008* (NON VÉRIFIÉE) \$	2008 (VÉRIFIÉE) \$	2007 (VÉRIFIÉE) \$
Chiffre d'affaires	8 589	7 129	10 264	8 126
BAIIA ⁽¹⁾	750	1 020	1 504	-
Perte nette	1 889	3 500	4 785	2 677
Perte nette par action et perte diluée par action	0,054	0,095	0,130	0,075
Actif total	18 301	14 106	14 357	13 618
Fonds de roulement ⁽²⁾	7 936	6 718	6 247	6 098
Avoir des actionnaires	9 149	8 056	8 095	7 709
Valeur comptable des actions ordinaires	0,243	0,215	0,216	0,210
Dette à long terme	5 152	2 676	2 524	3 293

* Le 29 février dans le cas de 2008.

- (1) Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisés pendant l'année financière diminués des gains sur règlement de débetures. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés au surplus d'apport tel que les rémunérations à base d'action et le gain ou perte sur change.
- (2) Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.
- (3) La valeur comptable par action est présentée à titre d'information seulement et s'obtient en divisant la valeur comptable de l'avoir des actionnaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA)

Une conciliation de cette information financière non prescrite par les PCGR est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites par les PCGR pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentées selon un autre référentiel que les PCGR n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA consolidé en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisées pendant l'exercice diminués des gains sur règlement de débetures. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme les rémunérations à base d'actions et le gain ou la perte sur change. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, qui sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.

CONCILIATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	NEUF MOIS SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER,		DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 MAI,	
	2009 (VÉRIFIÉE) \$	2008 (NON VÉRIFIÉE) \$	2008 (VÉRIFIÉE) \$	2007 (VÉRIFIÉE) \$
Perte nette	(1 889)	(3 500)	(4 785)	(2 677)
Ajouter (déduire) :				
Amortissement	535	441	597	569
Frais financiers	519	391	468	585
Rémunération reliée aux options sur actions	2 172	3 184	4 491	2 830
(Gain) perte sur change	(1 000)	234	249	197
BAIIA	337	750 \$	1 020	1 504

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

Pour l'exercice terminé le 28 février 2009

	TOTAL \$	PREMIER TRIMESTRE \$	DEUXIÈME TRIMESTRE \$	TROISIÈME TRIMESTRE \$
Chiffre d'affaires	8 559	2 366	2 451	3 772
BAIIA ⁽¹⁾	337	157	(708)	888
Bénéfice net (perte nette)	(1 889)	(599)	(1 361)	71
Bénéfice (perte) par action de base et diluée	(0.05)	(0.016)	(0.026)	0.002

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2008

	TOTAL \$	PREMIER TRIMESTRE \$	DEUXIÈME TRIMESTRE \$	TROISIÈME TRIMESTRE \$	QUATRIÈME TRIMESTRE \$
Chiffre d'affaires	10 264	2 085	2 169	2 875	3 135
BAIIA ⁽¹⁾	1 020	332	70	348	270
Perte nette	(4 785)	(1 051)	(1 563)	(886)	(1 285)
Perte par action de base et diluée	(0.13)	(0.029)	(0.042)	(0.024)	(0.035)

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2007

	TOTAL \$	PREMIER TRIMESTRE \$	DEUXIÈME TRIMESTRE \$	TROISIÈME TRIMESTRE \$	QUATRIÈME TRIMESTRE \$
Chiffre d'affaires	8 126	1 552	1 947	2 889	1 738
BAIIA ⁽¹⁾	1 504	303	546	719	(64)
Perte nette	(2 677)	(286)	(449)	(454)	(1 488)
Perte par action de base et diluée	(0.075)	(0.008)	(0.013)	(0.013)	(0.041)

⁽¹⁾ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisés pendant l'année financière diminués des gains sur règlement de débetures. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés au surplus d'apport tel que les rémunérations à base d'action et le gain ou perte sur change.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

LES TABLEAUX SUIVANTS PRÉSENTENT L'INFORMATION PAR SECTEURS

Période de neuf mois se terminant le 28 février 2009

(en milliers)

	NUTRACEUTIQUE	CARDIO	NEURO	TOTAL
	\$	\$	\$	\$
Ventes et ententes de partenariats	8 513	-	76	8 589
BAIIA	1 238	(780)	(121)	337
Perte nette avant participation sans contrôles	(996)	(782)	(121)	(1 898)
Actif total	15 662	2 639	-	18 301
Fonds de roulement	5 453	2 483	-	7 936
Calcul du BAIIA				
Perte nette	(996)	(782)	(121)	(1,898)
Ajouter (déduire) :				
Amortissement	533	2	-	535
Frais financiers	519	1	-	520
Rémunération reliée aux options sur actions	2 172	-	-	2 172
(Gain) perte sur change	(1 000)	(1)	-	(1 001)
Participation sans contrôle	9	-	-	9
BAIIA	1 238	(780)	(121)	337

COMMENTAIRES SUR LES FLUCTUATIONS IMPORTANTES ENTRE LES PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉES LE 28 FÉVRIER 2009 (VÉRIFIÉES) ET LES PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉES LE 29 FÉVRIER 2008 (NON VÉRIFIÉES)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du dernier trimestre a continué de progresser pour atteindre 3,772 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2009, ce qui représente une hausse de 31% par rapport au trimestre terminé le 29 février 2008. Le chiffre d'affaires de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 a augmenté pour atteindre 8,589 M\$, ce qui représente une hausse de 20% par rapport à la période de neuf mois terminée le 29 février 2008. Cette progression des produits d'exploitation de la Société est principalement attribuable à la pénétration dynamique du marché américain en raison de la notoriété croissante du NKO[®] ainsi que du taux de change favorable du dollar américain.

La quasi-totalité du chiffre d'affaires de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques. Au cours de l'exercice 2009, trois clients comptaient pour 48,6% du total des produits d'exploitation.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)

Le BAIIA⁽¹⁾ a augmenté de 0,540 M\$ pour le trimestre terminé le 28 février 2009, s'établissant à 0,888 M\$ par rapport à 0,348 M\$ pour le trimestre terminé le 29 février 2008, soit une augmentation de 155% par rapport au trimestre correspondant de 2008. Le BAIIA⁽¹⁾ a diminué de 0,413 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009, s'établissant à 0,337 M\$ par rapport à 0,750 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 29 février 2008, soit une diminution de 55%. Cette diminution pour la période de neuf mois est principalement imputable aux frais de recherche et développement encourus par Acasti et NeuroBioPharm. Sur une base comparative, le BAIIA du secteur des produits nutraceutiques pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 comparativement à la période correspondante de 2008 a augmenté de 65%, passant de 0,750 M\$ à 1,238 M\$, surtout du fait de la croissance du chiffre d'affaires et des marges bénéficiaires.

Perte nette

La Société a réalisé pour la première fois sur une base consolidée un profit net pour le trimestre terminé le 28 février 2009, de 0,071 M\$, ou 0,002 \$ par action, comparativement à une perte nette de 0,886 M\$, ou 0,024 \$ par action pour le trimestre terminé le 29 février 2008, soit une augmentation de 0,957M\$ en dollars absolus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 s'élève à 1,889 M\$, ou 0,05 \$ par action, comparativement à une perte nette de 3,500 M\$, ou 0,095 \$ par action, pour la période de neuf mois terminée le 29 février 2008, soit une amélioration de 46% par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces résultats sont attribuables à l'amélioration de la productivité ainsi qu'à l'augmentation de la marge brute reflétée dans le coût des ventes et les charges d'exploitation. Ils découlent également de la diminution de la charge au titre de la rémunération à base d'actions, de 1,012 M\$ ce trimestre et de 2,320 M\$ pour la période de neuf mois. La Société a également réalisé un gain sur change pour un montant total de 1,000 M\$ comparativement à une perte sur change de 0,235 M\$ pour la période correspondante de l'année précédente surtout en raison du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces éléments favorables ont été contrebalancés par l'augmentation des frais de R et D principalement attribuables de 0,957 M\$ aux deux filiales, Acasti et NeuroBioPharm, pour un montant de 0,903 M\$.

COMMENTAIRES SUR LES FLUCTUATIONS IMPORTANTES ENTRE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 31 MAI 2008 (VÉRIFIÉE) ET LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 31 MAI 2007 (VÉRIFIÉE)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a continué de progresser pour atteindre 10,264 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2008, ce qui représente une hausse de 26% par rapport à l'exercice terminé le 31 mai 2007 (hausse de 18% en 2007 par rapport à l'exercice terminé le 31 mai 2006). Le chiffre d'affaires aurait été substantiellement plus élevé n'eut été entre autres de la dévaluation du dollar américain, la Société ayant réalisé une augmentation importante de 54% du volume de ses quantités vendues.

Bénéfice avant amortissement, frais financiers et impôts (BAIIA)

Le BAIIA⁽¹⁾ de la société a clôturé l'exercice 2008 en baisse de 0,484 M\$ par rapport à l'exercice précédent passant de 1,504 M\$ à 1,020 M\$.

La principale raison de la diminution du BAIIA est la dévaluation du dollar canadien versus le dollar américain. Environ 82% du chiffre d'affaires de la Société est libellé en dollar américain tandis que la quasi-totalité des dépenses, à l'exception des achats de matières premières sont libellés en dollar canadien. L'impact pondéré de cette dévaluation sur le chiffre d'affaires est de 11% ou 1,100 M\$ sur le BAIIA. La Société a également encouru certaines dépenses pour l'amélioration de son procédé d'extraction d'environ 0,125 M\$ et ce, afin de se conformer à de nouvelles normes internationales. La Société a toujours eu comme politique de se conformer aux normes internationales les plus exigeantes au niveau de ses standards de fabrication et de contrôle de la qualité; ces dépenses ont été enregistrées comme frais de recherche et développement. De plus, la Société a engagé des dépenses supplémentaires de 0,150 M\$ afin de se conformer aux exigences réglementaires de Sarbanes-Oxley. La Société aurait, au cours de l'exercice 2008, enregistré un BAIIA d'environ 2,395 M\$ n'eut été de l'élément incontrôlable qu'est la dévaluation du dollar américain et des dépenses liées au développement du procédé et aux standards Sarbanes-Oxley.

Perte nette

La perte nette pour l'exercice terminé le 31 mai 2008 fut de 4,785 M\$ ou 0,13 \$ par action, alors que l'exercice terminé au 31 mai 2007 avait généré une perte nette de 2,677 M\$ ou 0,075 \$ par action. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation de la charge de la rémunération liée aux options sur actions de 1,662 M\$. Également, en excluant la charge de la rémunération liée aux options sur actions de 4,491 M\$ de l'exercice terminé le 31 mai 2008, la société aurait réalisé cette année une perte d'opération de 0,293 M\$. De plus, si le taux de conversion du dollar américain en dollar canadien était resté comparable à l'exercice 2007, le bénéfice d'opération aurait été supérieur de 1,1 M\$ et aurait représenté près de 0,807 M\$. Fait à noter, l'augmentation substantielle de la charge de la rémunération liée aux options sur actions est liée de près à la volatilité de la valeur boursière de l'action au cours de l'exercice précédant et courant ce qui a eu un impact important sur la valeur calculée des options sur actions. Cette charge n'est donc pas attribuable au nombre d'options sur actions octroyés. De plus, la société a réduit ses frais financiers de 0,117 M\$ et a investi au total 0,799 M\$ soit 0,284 M\$ de plus qu'au dernier exercice en recherche et développement (avant déduction pour crédit d'impôt à la recherche) (Pour plus d'information se référer à la note 7 aux états financiers consolidés).

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE ENTRE LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 28 FÉVRIER 2009 (VÉRIFIÉE) ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 29 FÉVRIER 2008 (NON VÉRIFIÉE)

Activités d'exploitation

Au cours de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 0,289 M\$, comparativement à une diminution de 0,592 M\$ pour la période de neuf mois correspondante terminée le 29 février 2008. La variation positive des liquidités provenant des activités d'exploitation entre la période de neuf mois terminée le 29 février 2008 et la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 s'explique essentiellement par l'amélioration des résultats. La variation des éléments du fonds de roulement de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 par rapport à la période de neuf mois terminée le 29 février 2008 représente une augmentation de 0,466 M\$, principalement attribuable à l'augmentation des stocks et des crédits d'impôt à la recherche à recevoir. La variation des éléments du fonds de roulement de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 comprend une augmentation des débiteurs de 0,480 M\$, une augmentation des crédits d'impôt de R et D de 0,462 M\$, une augmentation des stocks de 0,390 M\$ et une augmentation des créditeurs et charges à payer de 0,192 M\$.

Activités d'investissement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 2,339 M\$. Cette diminution s'explique principalement par des investissements en immobilisations pour un montant de 0,904 M\$. Ces investissements sont surtout constitués d'investissements dans l'agrandissement de l'usine, qui seront tous financés au moyen de notre facilité de financement à long terme (voir la note 15 des états financiers consolidés). La Société a également investi dans ses actifs incorporels pour un montant de 0,254 M\$, principalement attribuable aux charges relatives à l'obtention du statut de nouvel aliment. Afin de financer ces projets ainsi que d'autres projets, la Société a diminué ses dépôts à court terme de 1,152 M\$.

Activités de financement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 2,917 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'émission de la débenture de 2 720 M\$ nette des frais de financement. Comme il est expliqué à la note 15 des états financiers consolidés, la Société a également refinancé sa dette à long terme en 2009. Elle a conclu une convention d'emprunt totalisant 6,5 M\$, dont une tranche de 3,5 M\$ a été utilisée en 2009. La Société a affecté ces sommes au remboursement de sa dette à long terme, pour un montant de 3,397 M\$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a augmenté son encaisse de 0,290 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE ENTRE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 31 MAI 2008 (VÉRIFIÉE) ET LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS TERMINÉE LE 31 MAI 2007 (VÉRIFIÉE)

Activités d'exploitation

Durant l'année fiscale 2008, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 0,391 M\$ comparativement à une diminution de 1,621 M\$ pour l'exercice correspondant de 2007. Au cours du présent exercice la diminution des liquidités ne s'explique pas par la perte nette de 4,785 M\$ puisqu'elle inclut une dépense non monétaire de 4,491 M\$ reliée à la rémunération reliée aux options sur actions des salariés et non-salariés. La variation positive des liquidités d'un exercice à l'autre provenant des activités d'exploitation s'explique essentiellement par une gestion plus efficace par la direction des ressources de la société. Les variations d'éléments du fonds de roulement d'un exercice à l'autre s'élèvent à 1,60 M\$. La variation d'éléments du fonds de roulement de l'exercice 2008, par rapport à l'exercice précédent, est principalement attribuable à l'augmentation au cours de l'exercice 2008 des débiteurs de 1,46 M\$, à la diminution des stocks de 0,732 M\$ et à une augmentation des créditeurs et charges à payer de 0,314 M\$. Le détail de ces variations est présenté à la note 10 des états financiers consolidés à la société.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2008, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités de 0,158 M\$. Cette diminution s'explique principalement par des investissements en immobilisations pour un montant total de 0,189 M\$. Ces investissements, incluant ceux pour lesquels il n'y a pas eu de sortie de fonds, sont constitués entre autres par des investissements dans l'agrandissement de l'usine pour 0,090 M\$, par l'investissement dans nos technologies de l'information pour 0,100 M\$ afin de se conformer, pour l'année financière 2009, à la réglementation américaine et par l'investissement dans un système de gestion intégré de l'information pour 0,080 M\$. De plus, la Société a investi dans le développement de futurs produits commercialisables pour un montant de 0,300 M\$, lequel est inclus dans le montant total de 0,553 M\$ d'acquisition d'actifs incorporels. Afin de financer ces projets cruciaux pour le développement futur, la Société a diminué ses dépôts à terme de 0,583 M\$.

Activités de financement

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2008, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités de 0,435 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'émission de capital-actions suite à l'exercice d'options sur actions et de bons de souscriptions pour un montant total de 0,679 M\$ et par des sommes perçues d'avance dans le cadre d'ententes de collaborations stratégiques pour 0,818 M\$. La Société a néanmoins déboursé 0,930 M\$ en paiements pour le remboursement de la dette à long terme et 0,210 M\$ en remboursement de son emprunt à court terme.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a diminué son encaisse de 0,114 M\$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2008.

Au 28 février 2009, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les dépôts à terme, s'élevaient à 4,154 M\$. La Société est d'avis que sa trésorerie et ses dépôts à terme disponibles, ses revenus d'intérêts prévus, ses collaborations de recherche et ses contrats de licence, ses crédits d'impôt à la recherche ainsi que son accès aux marchés financiers sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour l'exercice en cours. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes au processus d'approbation réglementaire, aux résultats des essais cliniques, à la commercialisation des produits nutraceutiques et à la capacité de la Société d'obtenir d'autres licences, ententes de partenariat et/ou autres ententes, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités futures.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan entre le 29 février 2009 et le 31 mai 2008 :

POSTES	AUGMENTATION (DIMINUTION) (en milliers de dollars)	EXPLICATIONS
Encaisse	290	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Dépôts à terme	1 152	Émission de la débenture convertible
Débiteurs	480	Variation reliée à l'augmentation significative des ventes au cours de l'exercice et du dernier trimestre
Crédits d'impôts à recevoir	462	Augmentation des dépenses R et D
Stocks	390	Variation reliée à l'augmentation des inventaires de NKO® avant l'arrêt de l'usine
Immobilisations	972	Expansion de l'usine
Actifs incorporels	243	Activités de développements de produits et de brevets
Créditeurs et charges à payer	660	Amélioration des termes de crédits et sommes dues à une société contrôlée par un dirigeant et administrateur
Débenture convertible	2 166	Financement d'une débenture convertible
Dette à long terme	461	Refinancement de la dette à long terme

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS ANNUELS

	2009	2008	2007
Ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme) ⁽¹⁾	2,98	3,17	3,32
Ratio de solvabilité (capitaux d'emprunts / capitaux propres) ⁽²⁾	0,58	0,43	0,55

* y compris les débentures convertibles pour 2009.

(1) Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

(2) Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

La plupart des ratios financiers de la Société se sont détériorés ou ont été maintenus au cours de la période terminée le 28 février 2009 comparativement à la période terminée le 31 mai 2008, surtout en raison du financement par la débenture, en partie affecté aux frais de R et D et aux acquisitions d'équipement pour l'agrandissement de l'usine, qui demeure impayé et est présenté dans les créditeurs.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés vérifiés pour obtenir de l'information sur la nature et l'ampleur de l'exposition de la Société aux risques découlant des instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, et sur la façon dont la Société gère ces risques.

La Société ne participait à aucun arrangement hors bilan en date du 28 février 2009.

PAIEMENTS EXIGIBLES POUR LES PÉRIODES

Obligations contractuelles	TOTAL	MOINS D'UN EXERCICE	2 À 3 EXERCICES	4 À 5 EXERCICES	AU-DELÀ DE 5 EXERCICES
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	3 444	532	1 065	1 051	796
Emprunts garantis par des investissements dans des contrats de location*	158	53	98	2	-
Contrats de recherche et développement	300	-	-	-	-
Divers location exploitation	467	100	199	168	-
Total des obligations contractuelles	4 364	685	1 662	1 221	796

* Incluant les frais d'intérêt

Au total des obligations contractuelles s'ajoutent une option d'achat signifiée de 275 000 \$ pour l'acquisition d'une propriété intellectuelle. Voir la note 22 des états financiers consolidés vérifiés.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont décrites à la note 5 « *Opérations entre apparentés* » des états financiers de la Société au 28 février 2009.

Modification de conventions comptables

Les modifications de conventions comptables sont décrites à la note 2 « *Modifications de conventions comptables* » des états financiers de la Société au 28 février 2009.

Événements postérieurs à la date de bilan

Comme il a été annoncé, à la fin avril 2009, la Société a temporairement interrompu sa production afin de terminer l'agrandissement de son usine ainsi que l'expansion de sa capacité de production à l'interne. La production devrait reprendre au plus tard à la mi-juin 2009.

Conventions comptables critiques

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux PCGR exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des jugements et des hypothèses qui, selon la Société, sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose. Ces estimations et hypothèses influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour les périodes visées. Les conventions comptables que la Société juge critiques sont celles qui exigent les jugements les plus complexes, subjectifs et difficiles et qui sont les plus importantes aux fins de la compréhension et de l'évaluation approfondie de ses états financiers. Les paragraphes ci-après traitent de ces conventions comptables.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire ou de l'amortissement dégressif. La Société soumet les immobilisations corporelles et incorporelles à un test de dépréciation à chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de ces actifs est supérieure au total des flux de trésorerie qui devraient résulter de leur utilisation et de leur cession. Les jugements que pose la direction à l'égard de l'existence de facteurs indiquant une baisse de valeur sont fondés sur des facteurs d'ordre juridique, les conditions du marché et la performance sur le plan de l'exploitation. Des événements futurs pourraient amener la direction à conclure qu'il existe des facteurs indiquant une baisse de valeur et que la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société a subi une baisse. La perte de valeur qui en résulterait pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les impôts sur le revenu sont comptabilisés selon la méthode axée sur l'actif et le passif. Dans le cas de la Société, les pertes d'exploitation récurrentes subies au cours des périodes de développement sont à l'origine d'actifs d'impôt qui pourraient réduire le revenu imposable futur. En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction établit une provision pour moins-value en évaluant la probabilité qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne puisse se réaliser dans le futur. L'utilisation de ces actifs d'impôt futurs est sujette à l'établissement de revenus

imposables. Compte tenu du risque élevé inhérent à l'industrie, la direction ne reconnaît aucune valeur aux actifs d'impôts futurs ainsi créés qui sont en excédent des passifs d'impôts futurs. Par conséquent, une provision pour moins-value a été reconnue sur la même base que les exercices précédents.

La recherche et le développement consistent en des frais directs et indirects, y compris une affectation raisonnable des frais généraux, associés aux divers programmes de recherche et de développement de la Société. Les frais de recherche sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés à moins qu'ils ne respectent les critères comptables généralement reconnus relatifs au report et à l'amortissement. Les frais généraux ont trait aux services généraux et administratifs qui soutiennent les programmes de recherche et de développement et comprennent les frais associés aux activités de soutien comme l'entretien des installations, les services publics, les services de bureau et la technologie de l'information.

Les crédits d'impôt de recherche et de développement remboursables sont enregistrés selon notre estimation des montants qui devraient être récupérés et pourraient être soumis à une vérification de la part des autorités en matière d'imposition. Ces montants pourraient, par conséquent, différer de manière substantielle.

La rémunération à base d'actions représente le coût comptable des actions offertes aux employés, directeurs et non-employés selon le régime d'options sur actions de la Société. La valeur de ces options est estimée à l'aide du modèle Black & Scholes développé pour évaluer, sans restrictions d'acquisitions de droit, la juste valeur des options pleinement transférables et circulant librement. L'utilisation de ce modèle nécessite des hypothèses hautement subjectives, particulièrement celles se rapportant à la volatilité future du cours de l'action, contribuant considérablement au résultat du calcul.

Nouvelles normes comptables publiées mais non adoptées

Les nouvelles normes comptables publiées, mais non adoptées sont décrites à la note 2 « *Modifications de conventions comptables* » des états financiers consolidés de la Société au 28 février 2009 sous la rubrique *Prise de positions récentes devant être adoptées*.

Nous avons décrit à la note 2 les impacts de l'adoption de ces normes. Nous évaluons actuellement l'incidence du passage des normes comptables canadiennes vers les IFRS sur nos états financiers.

Efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information

Conformément au Règlement 52-109 *sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, le chef de la direction et le vice-président administration et finances de la Société ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, documents intermédiaires et autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation provinciale et territoriale en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par la législation provinciale et territoriale en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le vice-président administration et finances de la société sont assistés dans ces fonctions par un comité chargé de la politique de communication de l'information (le "comité") responsable de la politique de communication de l'information de la Société mise en œuvre par le conseil pour fournir une assurance que la communication de l'information importante au public est faite en temps opportun, factuelle et exacte et largement diffusée conformément à toutes les exigences légales et réglementaires applicables. Le comité est actuellement composé du chef de la direction, du vice-président administration et finances et du contrôleur. Le chef de la direction et le vice-président administration et finances, après avoir évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société au 28 février 2009, ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont appropriés et efficaces pour fournir une assurance que l'information importante relative à la Société leur a été communiquée, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée par la Société dans ses états financiers consolidés est fiable et conforme aux PCGR.

Nous avons effectué une évaluation, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du vice-président administration et finances de la Société, de la conception et de l'efficacité du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 28 février 2009. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tel qu'il est défini par le Règlement 52-109, était conçu correctement et qu'il fonctionnait efficacement. Les évaluations ont été effectuées selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control-Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO »), un modèle de contrôle reconnu, et en respectant les exigences du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Changements touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période terminée le 28 février 2009, le chef de la direction et le vice-président administration et finances ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de la situation financière conformément au Règlement 52-109. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'avait été apporté au cours de l'exercice terminé le 28 février 2009 n'ayant eu une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures en matière de communication de l'information de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Les informations contenues dans les états financiers et le rapport de gestion pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 devraient être lues conjointement avec tous les documents publiés de la compagnie en particulier en ce qui concerne la section facteurs de risque de la notice annuelle. Ces informations ne représentent toutefois pas une liste exhaustive des risques à considérer lors d'une décision d'investissement dans la Société.

Risques financiers

La direction entend continuer à gérer de façon prudente les risques relatifs aux exportations, à la gestion des devises, aux taux d'intérêts et aux prix des marchandises vendues.

La politique de la Société est d'obtenir une couverture de ses débiteurs qu'elle juge satisfaisante auprès des assureurs. Cette couverture peut cependant varier selon l'évaluation effectuée par les assureurs. La majorité des ventes à l'exportation sont réalisées en devises américaines. Les risques que la Société court en ce qui a trait au taux de change se limitent principalement pour l'instant à la variation du dollar américain. Malgré le fait que les achats de matières premières soient effectués en devise américaine, la direction peut avoir recours à l'utilisation de contrats de change afin de minimiser ce risque de change. Au 28 février 2009, la Société avait plusieurs contrats, se référer à la note 21 « *Instruments financiers* ».

Responsabilité de produits

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 M\$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le certificat « PGQ » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA »). La Société a obtenu l'accréditation par Santé Canada de « *Bonnes pratiques de fabrication* ».

Déclarations prospectives

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

Renseignements supplémentaires

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site internet EDGAR à l'adresse www.sec.gov

Au 23 avril 2009, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 37 683 421 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse de croissance TSX Venture Exchange, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ».

/s/ Henri Harland

Henri Harland
Président et chef de la direction

/s/ André Godin

André Godin
Vice-président, Administration et finances